



Réunion de rentrée des adhérents SONE, le 16/11/2022

Présents : 25 personnes présentes (liste en annexe).

Lieu : Saint-Orens : Maison des Associations (Salle Jean Dieuzaide) : 20h30-22h20

Ordre du jour :

- Actualités de l'Association
- "Nouvelles de la forêt urbaine" et "Du nouveau à la mare du bois du Bousquet" (Agnès)
- Présentation des recommandations faites par le CCC (Comité Consultatif Citoyen) sur le futur Parc du Tucard (Pierre)

Compte -rendu : P Jouffret

Les présentations d'Agnès sur la forêt urbaine et sur la Mare du Bois du Bousquet ainsi que celle de Pierre (ainsi que la synthèse) sur le Futur Parc de Tucard sont en fichier joint

1. SONE : actualités, vie de l'Association

1.1. Exposition champignons du 13 novembre 2022

L'exposition champignons 2022 a été une réussite : plus de 80 personnes l'ont visité et les 4 ateliers d'initiation à la détermination des champignons ont fait le plein (25 personnes au total y ont assisté) et ont beaucoup apprécié.

Toutes les informations sur cette exposition sont dans le compte-rendu déjà envoyé aux adhérents et merci encore aux bénévoles de SONE et de l'AMT qui se sont impliqués dans l'organisation (collecte, installation salle, détermination, animation...). Merci aussi à la Mairie pour la mise à disposition de la salle, des grilles...A noter que Monsieur Serge Jop, maire de Saint-Orens, est venu visiter l'exposition dimanche matin.

1.2. Informations diverses

Bruno David rappelle qu'il y a eu récemment toute une soirée télévisée « Aux Arbres citoyens » sur le thème de l'arbres, des forêts...et que cette émission co-production de France2 et FNE est un signe de la montée en puissance des préoccupations environnementales. Il nous montre un petit reportage de France 3 Occitanie [Vieilles forêts](#), diffusé pour promouvoir cette émission, sur le thème des vieilles forêts pyrénéennes qui constituent une grande richesse à protéger (et constituent un ensemble de seulement 850 ha) en raison en particulier de leur richesse en vieux

arbres, en bois mort... favorables à toute une faune (Pics, insectes et champignons saprophytiques...).

Pierre en profite pour rappeler que la FNE est la Fédération des associations de protection de la Nature et de l'environnement. Elle fédère 3 000 associations, est déclarée d'Utilité publique et environ 50 salariés y travaillent. Ses compétences sont diverses : Forêt, biodiversité, agriculture, aménagement routier, eau, trames...sur des aspects techniques et juridiques.

SONE est adhérent de l'association et le Conseil d'administration de SONE a bénéficié de conseils juridiques en matière de protection des hirondelles et de plusieurs formations sur l'eau, les trames...

Pierre fait passer l'information que lui a donné Jean-Marc Thibault concernant le Salon du livre sur le thème de l'arbre les 19/20 novembre à Sorèze (reportages, conférences...).

1.3. Prochains rendez-vous

- **mercredi 7 décembre, 20h30, salle Dieuzaide : réunion adhérents**
 - o **Mammifères des Pyrénées et de la Montagne Noire par Norbert Delmas**
Norbert, spécialiste des indices de présence (traces...) et du suivi des animaux pour NEO (Nature en Occitanie) nous présentera et nous commentera avec toute son expérience :
 - Une série de diapositives, prises par lui sur le terrain , sur les mammifères des Pyrénées (Cerf, Chevreuil, Izard, Marmotte, Loutre...)
 - Deux reportages (vidéos) passionnants sur le Chat Forestier en Montagne Noire
 - Une Vidéo remarquable sur l'Ours des Pyrénées à partir des pièges photos qu'il a mis lui-même en place

- **mercredi 11 janvier 2023 , 20h30 : salle Dieuzaide réunion adhérents**
 - o **Nichoirs et Mésanges : JM Kessler**
 - o **Découverte des molécules végétales : B David**

- **dimanche 15 janvier matin : Exposition et Conférence (salle Dieuzaide)**
 - o **Les Araignées** (exposition photos et conférence d'Anne-Marie Rantet-Roux)

- **dimanche 15 janvier ap midi :Atelier (lieu à préciser)**
 - o **atelier de construction de nichoirs avec JM Kessler**

2. Des nouvelles de la forêt urbaine (Agnès Mestre)

Agnès présente l'évolution de la forêt urbaine depuis sa plantation par des bénévoles sous la forme de chantiers participatifs du 30 janvier au 26 mars 2021 : au total, 19 jours complets de plantation par des groupes de bénévoles avec une participation d'une vingtaine d'adhérents de SONE lors de deux après-midis.

Elle rappelle la liste des arbres et arbustes plantés, leur nombre (au total 12 000) avec une partie plantée selon la méthode du botaniste Japonais Miyawaki (forte densité : 3 plants /m², plantation en godets, irrigation) et l'autre selon une méthode plus traditionnelle en partenariat avec APA = Arbres et paysages d'antan (densité de 1 plant/m², plantation en racines nues).

Elle nous fait participer à un petit Quizz pour déterminer les arbres ou arbustes à partir de photos ...Vous pouvez vous retester, sur les photos du ppt présenté par Agnès : les résultats du Quizz sont inscrits sur la diapo suivant le Quizz.

Elle souligne que les conditions climatiques ont été difficiles lors des plantations : la plantation Miyawaki réalisée plus précocement a été effectuée globalement dans de bien meilleures conditions (sol moins détrempé) que la plantation APA. Ces conditions ainsi que le fait que la plantation Miyawaki ai reçu des arrosages durant l'été 2021 ont conduit à une bien meilleure reprise des plants (de l'ordre de 90%) pour cette méthode que pour la seconde (de l'ordre de 10%).

Pour compenser les manques des plantations traditionnelles, la décision a été prise de replanter 2000 arbres et arbustes et d'installer un système d'arrosage à l'automne 2021, plantations réalisées par Caminarem et les agents du service espaces verts.

Compte tenu de l'arrosage effectué dans les deux types de plantations durant l'été 2022, les plants ont assez bien supporté la canicule.

En ce qui concerne les perspectives, il est prévu de réaliser le suivi du développement (présence, hauteur...) des plants des ilots Miyawaki sur 3 zones déjà délimitées de 150 plants chacune (les plants ont numérotés et référencés par la Mairie : Jade et Thomas). Une participation de SONE aux notations sera proposée cet hiver ou au début du printemps (à suivre).

Un désherbage des zones envahies de « mauvaises herbes » est aussi envisagé pour assurer une meilleure croissance des plants en limitant la compétition vis-à-vis de l'eau en particulier.

L'intérêt de désherber autour des plants amène une discussion certains estimant que les mauvaises herbes peuvent protéger les jeunes plants contre températures, vent...

Michel fait part aussi globalement de sa réticence vis-à-vis de la technique Miyawaki qui lui apparait en particulier fort couteuse (nombre important d'arbres et arbustes plantés et donc cultivés en godet avant plantation, nécessité main d'œuvre importante). Il souligne aussi que à Saint-Orens des implantations de haies avec la technique traditionnelle (exemple du chemin de Bordeneuve) ont été réalisées dans le passé et ont parfaitement réussi.

Il apparait de l'avis unanime qu'il n'est pas possible, compte-tenu des conditions différentes d'implantation : état du sol et date de plantation de comparer sur ce critère de reprise les deux techniques, la seconde ayant subi des conditions défavorables.

Il n'en reste pas moins que le suivi de l'évolution dans le temps de chacune de ces techniques d'implantation permettra dans le futur de nouvelles observations et discussions tout à fait intéressantes...en attendant que d'ici quelques années les arbres apportent fraîcheur...

3. Du nouveau pour la Mare du Bois du Bousquet (Agnès Mestre)

Agnès informe que le recreusement de la Mare du Bois du Bousquet a été effectué fin octobre par les Services municipaux avec l'appui de NEO (Nature en Occitanie) qui a une bonne expertise en la matière.

La profondeur maximum de cette petite mare est de 150 cm mais il y a sur une grande partie des accès à la mare en pente douce pour les animaux (type Salamandres).

Une petite rigole a été tracée en bordure du chemin en amont afin de faciliter l'arrivée par ruissellement d'eau venant du chemin.

Après le creusement, il reste à effectuer l'étanchéification pour éviter que l'eau ne percole trop rapidement. Ce sera effectué par les services municipaux avec une argile spéciale, la Bentonite et ceci toujours avec l'appui de NEO et de bénévoles de NEO (si besoin une demande d'appui de bénévoles de SONE sera lancée).

Il est à noter que cet aménagement a été réalisé en concertation entre la Mairie et SONE qui dans son diagnostic sur le bois du Bousquet effectué en octobre 2022 avait souhaité un aménagement de cette mare. Ci-joint, extrait des conclusions du diagnostic d'octobre 2022 « *SONE souhaite que soit poursuivie une gestion du site naturelle, globalement en libre évolution et propose quelques aménagements très ciblés : des actions sont en particulier envisagées pour limiter l'assèchement de la mare temporaire et il est proposé d'installer des gîtes pour certains oiseaux, des panneaux pédagogiques et des palissades d'observation* ».

Notons enfin que des palissades d'observation des oiseaux devraient être prochainement implantées.

4. Futur Parc de Tucard : Les recommandations du CCC (Pierre Jouffret)

Le CCC (Comité Consultatif Citoyen) comprend 30 membres : 20 tirés au sort et 10 « experts » choisis par la Mairie dont deux adhérents de SONE (Michel Sarrailh et Pierre Jouffret). Il a été constitué par la Mairie « avec la volonté d'associer des citoyens et des experts aux choix et aux orientations qui sont faits sur des projets à enjeux, le souhait d'un échange et d'un partage plus élargi en amont et enfin la décision de rendre l'action publique plus transparente ».

Le Comité Consultatif Citoyen est saisi par l'équipe municipale pour travailler sur des projets précis en s'appuyant sur les instances représentatives de la société civile. Ainsi le CCC travaille actuellement sur des sujets tels que (déplacements doux, participation citoyenne et bénévolat, Terres de jeux 2024, gestion des espaces boisés...). Une rubrique CCC est en ligne sur le site de la Mairie.

Pierre explique qu'il a été animateur du sujet « Futur Parc Municipal de Tucard ». Il s'agissait pour les membres du CCC d'émettre des recommandations sur l'aménagement de ce futur Parc, actuellement en champ cultivé, et entouré de zones d'habitation denses.

Les recommandations après approbation par l'ensemble des membres du CCC ont été présentées au BME (Bureau municipal élargi : salariés et élus de la majorité) le 17 janvier 2022. C'est la présentation effectuée au BME qui est présentée aux adhérents de SONE. Pierre précise qu'il a été animateur de toute la réflexion et que les recommandations sont l'émanation du groupe.

Il indique que cette réflexion a été l'occasion pour lui d'aborder avec les membres du CCC et avec les élus des notions liées à la protection de l'environnement telles les trames, les corridors écologiques...notions auxquelles plusieurs participants étaient peu ou pas familiers.

Enfin, il précise que l'aménagement de ce Parc et de l'ensemble de la ZAC de Tucard (immobilier) est confié à Oppidea, société d'économie mixte, partenaire privilégié de Toulouse Métropole pour l'aménagement urbain. La réalisation de ce Parc ne sera pas immédiate, sans doute au-delà de 2025.

.....

Prochaine réunion adhérents le mercredi 7 décembre 2022 à 20h30 (Salle Jean Dieuzaide)

Annexe : personnes présentes à la réunion du 16 novembre 2022

Liste présence adhérents 16 novembre 2022		
NOM	Prenom	Présence
ARSAC	Catherine	1
BONARO	Patricia	1
BOUTIE	Hélène	1
DABOUSSI	Marie-José	1
DAGRAS	Danièle	1
DAL ZOVO	Anne-Claude	1
DAL ZOVO	Bruno	1
DAVID	Bruno	1
DELMAS	Nicole	1
DELMAS	Norbert	1
FERRERES	Jean-Pierre	1
FROMENTEZE	Janine	1
FROMENTEZE	Pierre	1
GOUT	Marie-Hélène	1
GOUT	Robert	1
JOUFFRET	Pierre	1
KESSLER	Jean-Marie	1
LAVIRON	Hélène	1
LERMUZEAUX	Benoit	1
MESTRE	Agnès	1
MONDESERT	Odile	1
MOUNISSENS	Danièle	1
PEYRON	Christian	1
PRAT	Claudine	1
SARRAILH	Michel	1
		25